



fondation de la ville de Genève
pour le logement social

DEMANDE DE LOGEMENT

Exemplaire régie

Code (à remplir par la régie): _____ - _____

Nom : Prénom :

Demande d'échange: oui non

Si oui, adresse du logement actuel de l'immeuble de la FVGLS :

.....

Le présent formulaire de demande de logement concerne uniquement une inscription à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

Votre demande de logement peut être effectuée en ligne : www.logements.online
ou en déposant le présent formulaire dûment complété avec les annexes nécessaires auprès d'une des régies suivantes :

Régie Pilet & Renaud

Bd Georges-Favon 2
1204 Genève
Ouverture guichet:
Lundi et jeudi: 14h -17h

Vimova Gérance Genève

Rte de St-Julien 63
1212 Gd-Lancy
Ouverture guichet:
Lu, Je, Ve: 9h-12h

Votre demande de logement a une durée de validité d'une année. Avant la date d'échéance, vous pouvez procéder au renouvellement en ligne : www.logements.online
ou par téléphone :

Vimova Gérance Genève +41 58 201 33 44 (9h-11h et 14h-16h, sauf les mercredis)

Régie Pilet & Renaud +41 22 322 55 31 (9h-12h et 14h-17h)

En cas de changement de situation, veuillez vous adresser à la régie ou envoyer vos modifications avec les justificatifs à : inscriptions@fvgl's.ch

Date : Signature:

Les dossiers envoyés par courrier ne sont pas acceptés

Prière de joindre vos documents sans agrafes ni trombones



fondation de la ville de Genève
pour le logement social

DEMANDE DE LOGEMENT

Exemplaire demandeur

Code (à remplir par la régie): _____ - _____

Nom : Prénom :

Demande d'échange: oui non

Si oui, adresse du logement actuel de l'immeuble de la FVGLS :

.....

Le présent formulaire de demande de logement concerne uniquement une inscription à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

Votre demande de logement peut être effectuée en ligne : www.logements.online
ou en déposant le présent formulaire dûment complété avec les annexes nécessaires auprès d'une des régies suivantes :

Régie Pilet & Renaud

Bd Georges-Favon 2
1204 Genève
Ouverture guichet:
Lundi et jeudi: 14h -17h

Vimova Gérance Genève

Rte de St-Julien 63
1212 Gd-Lancy
Ouverture guichet:
Lu, Je, Ve: 9h-12h

Votre demande de logement a une durée de validité d'une année. Avant la date d'échéance, vous pouvez procéder au renouvellement en ligne : www.logements.online
ou par téléphone :

Vimova Gérance Genève +41 58 201 33 44 (9h-11h et 14h-16h, sauf les mercredis)

Régie Pilet & Renaud +41 22 322 55 31 (9h-12h et 14h-17h)

En cas de changement de situation, veuillez vous adresser à la régie ou envoyer vos modifications avec les justificatifs à : inscriptions@fvgl's.ch

Date : Signature:

Les dossiers envoyés par courrier ne sont pas acceptés

Prière de joindre vos documents sans agrafes ni trombones

A. PERSONNES MAJEURES ET MINEURES APPELEES A OCCUPER LE LOGEMENT

Futur occupant n° 1 (Futur signataire du bail oui non) Date d'arrivée à Genève :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : N° AVS13 :

Adresse actuelle :

Nationalité : Type de permis : Téléphone :

Futur occupant n° 2 (Futur signataire du bail oui non) Date d'arrivée à Genève :

Nom: Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : N° AVS13 :

Adresse actuelle :

Nationalité : Type de permis : Téléphone :

Futur occupant n° 3 (Futur signataire du bail oui non) Date d'arrivée à Genève :

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : N° AVS13 :

Adresse actuelle :

Nationalité : Type de permis : Téléphone :

Futur occupant n° 4 Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : Type de permis :

Futur occupant n° 5 Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Etat civil : Type de permis :

Dès la 6ème personne supplémentaire, merci de compléter l'annexe prévu à cet effet. (annexe jointe : oui non)

Documents requis pour chaque personne mentionnée ci-dessus :

-  Pièce d'identité, permis de séjour (recto-verso), permis d'établissement ou attestation de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) mentionnant la date d'arrivée à Genève ou de l'attestation de regroupement familial.
-  Pour les enfants à naître, une attestation médicale précisant le terme prévu.
-  Pour le demandeur dont l'enfant a un domicile légal différent du sien, seuls peut être inscrit dans cette rubrique le mineur visé par une décision judiciaire, voire une convention sous seing privé, prévoyant une garde à hauteur d'au moins 40%. Les justificatifs doivent être remis.
-  Pour les personnes en attente de regroupement familial concernant le conjoint et/ou un enfant, justificatif attestant de l'existence d'une procédure en cours auprès de l'OCPM.

B. COORDONNEES POUR TOUT CONTACT

Personne destinataire de toute correspondance :

Adresse de correspondance :

Numéro(s) de téléphone :

Adresse électronique :@.....

C. DECLARATION DE REVENU ET DE FORTUNE

Veillez indiquer, **pour chacune des personnes majeures** mentionnées dans la présente demande les types de revenu, fortune et déductions autorisées les concernant, en cochant la case correspondante et de joindre impérativement la copie des pièces justificatives requises.

PERSONNES OCCUPANT LE LOGEMENT

	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5
1) Activité salariale					
• Nombre d'employeurs
• 13 ^{ème} salaire / bonus / prime / etc.
• Taux d'activité global (en %)
<input type="checkbox"/> 3 dernières fiches de salaire au moins, éventuellement celles mentionnant les gratifications, bonus ou 13 ^{ème} salaire					
<input type="checkbox"/> Certificat(s) de salaire annuel de l'année précédente ou, à défaut, contrat(s) de travail					
<input type="checkbox"/> Copie des éventuelles attestations de cessation d'activité (pour l'année précédente ou celle en cours)					
2) Activité indépendante					
<input type="checkbox"/> Dernier bilan et compte d'exploitation datés et signés					
3) Chômage					
• Avec gain intermédiaire					
<input type="checkbox"/> 3 derniers décomptes de chômage ou attestation mentionnant le montant de l'indemnité journalière					
4) Perte de gain (indemnités journalières)					
<input type="checkbox"/> Dernière décision rendue avec mention du montant					
5) Rentes					
• Rente AVS					
• Rente AI					
• Rente 2 ^{ème} pilier					
• Rente de veuf-ve et/ou d'orphelin					
• Rente d'impotent					
• Autres rentes					
<input type="checkbox"/> Dernière décision rendue avec mention du montant					
<input type="checkbox"/> Dernier relevé bancaire ou postal attestant du montant versé					
6) Apprentissage					
<input type="checkbox"/> Contrat d'apprentissage et les trois dernières fiches de salaire					
7) Allocations familiales					
<input type="checkbox"/> Dernière décision rendue avec mention du montant					
8) Aide financière parentale ou de tiers					
<input type="checkbox"/> Attestation signée par le tiers avec mention du montant					
9) Pension alimentaire totalement perçue					
Pension non perçue ou seulement en partie					
<input type="checkbox"/> Acte judiciaire accordant la pension alimentaire ou, à défaut, copie de la convention signée par les deux parties					
<input type="checkbox"/> Justificatif du dernier paiement					
10) Subside d'assurance-maladie					
<input type="checkbox"/> Attestation(s) de subside					
11) Avance SCARPA					
<input type="checkbox"/> Dernière décision complète					

PERSONNES OCCUPANT LE LOGEMENT

N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5
▼	▼	▼	▼	▼

12) Bourse d'études

 Dernière décision complète

13) Prestations complémentaires SPC

- AVS / AI
- PC Famille ou assistance

 Dernière décision complète

14) Hospice général

 Trois derniers décomptes de virement

15) Etudiant sans revenu

 Attestation d'études

16) Revenus immobiliers (loyer, etc.)

- Nombre de biens immobiliers

 Relevé(s) au 31 décembre de l'année précédente

17) Autre(s) source(s) de revenu

 Tout justificatif y relatif avec mention du montant

18) Pension alimentaire versée pour l'année en cours

 Acte judiciaire accordant la pension alimentaire ou, à défaut, copie de la convention signée par les deux parties, dûment notifiées par une autorité tutélaire et/ou judiciaire et justificatif du dernier versement

19) Fortune mobilière et/ou immobilière**Dettes chirographaires et hypothécaires**

 **Documents à produire impérativement dans tous les cas, même en absence de fortune**

 Avis de taxation des impôts cantonaux et communaux de l'année précédente

 A défaut, tous justificatifs relatifs à la fortune (fortune mobilière et immobilière) et à l'état des dettes (chirographaires et hypothécaires) en Suisse et, cas échéant, à l'étranger, au 31 décembre de l'année précédente

 Pour les personnes imposées à la source, attestation-quittance d'impôt à la source et tous justificatifs relatifs à la fortune (fortune mobilière et immobilière) et à l'état des dettes (chirographaires et hypothécaires) en Suisse et, cas échéant, à l'étranger, au 31 décembre de l'année précédente

D. SITUATION ACTUELLE DU/DES DEMANDEUR-S

Veillez cochez la ou les rubrique-s correspondant à la situation des personnes mentionnées dans la présente demande et remettre impérativement la copie des pièces justificatives requises. A défaut de document justificatif pertinent, la situation alléguée ne sera pas retenue sans autre avis de notre part.

<input type="checkbox"/> Sous-location	 Contrat de sous-location ou attestation du sous-bailleur
<input type="checkbox"/> Menaces à l'intégrité corporelle attestées	 Tous justificatifs y relatifs, tels que copie du dépôt de plainte
<input type="checkbox"/> Insalubrité	 Echange de correspondance avec le propriétaire ou le bailleur des lieux
<input type="checkbox"/> Difficultés d'accès pour une raison médicale <input type="checkbox"/> Immeuble actuel avec ascenseur <input type="checkbox"/> Immeuble actuel sans ascenseur	 Certificat médical faisant état de votre problème de santé <u>et</u> tout document attestant des difficultés rencontrées de par la configuration de votre immeuble et/ou de votre logement
<input type="checkbox"/> Le loyer mensuel, charges et parking non compris, représente une part trop importante du revenu brut	 La proportion doit atteindre au moins 30 % du revenu brut  Bail ainsi que son dernier avenant
<input type="checkbox"/> Suroccupation (nombre d'occupants au moins égal ou supérieur au nombre de pièces du logement) • Nombre de pièces du logement : • Nombre de personnes :	 Attestation de votre part mentionnant les nom et prénom des occupants du logement, lesquels sont connus à l'adresse par l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)  Bail ainsi que son dernier avenant
<input type="checkbox"/> Couple séparé mais vivant encore sous le même toit <input type="checkbox"/> avec enfant-s mineur-s <input type="checkbox"/> sans enfant mineur	 Tout document justifiant de la séparation
<input type="checkbox"/> Résiliation du bail sans faute contractuelle	 La présente rubrique ne concerne pas les personnes s'étant vu résilier leur bail notamment pour défaut de paiement de loyer, problème de voisinage ou de diligence.  Résiliation du bail
<input type="checkbox"/> Procédure d'évacuation en cours n'étant pas fondée sur une faute contractuelle	 Copie de la résiliation du bail <u>et</u> tous justificatifs attestant de l'existence d'une procédure d'évacuation en cours
<input type="checkbox"/> Jugement d'évacuation rendu suite à une procédure n'étant pas fondée sur une faute contractuelle	 Jugement d'évacuation complet
<input type="checkbox"/> Vit en cohabitation chez des tiers <input type="checkbox"/> en raison de la perte du logement intervenue suite à des circonstances indépendantes de votre volonté <input type="checkbox"/> Pour une raison autre que celle liée à la perte du logement	 Tout document attestant de la perte du logement et attestation du tiers précisant l'adresse du lieu d'hébergement, les modalités de votre accueil et sa durée  Attestation du tiers précisant l'adresse du lieu d'hébergement et de les modalités de votre accueil et sa durée
<input type="checkbox"/> Foyer d'hébergement temporaire et communautaire pour des personnes confrontées à une situation de précarité	 Attestation récente de l'établissement concerné
<input type="checkbox"/> Hôtel	 Justificatif nominatif récent de l'établissement concerné <u>et</u> tout document attestant des circonstances ayant imposé cette solution d'hébergement  En cas de placement par une institution publique ou sociale, une attestation récente de cette dernière
<input type="checkbox"/> Logement relais provisoire d'une institution sociale	 Il s'agit d'un appartement géré par une institution sociale et destiné à des personnes en situation précaire afin de leur permettre de trouver un logement stable; ce type d'objet implique un encadrement social des personnes concernées dont l'hébergement est prévue pour une durée provisoire.  Attestation de l'institution concernée confirmant le statut particulier du logement
<input type="checkbox"/> Sans-abri	 lettre explicative détaillée et accompagnée de toutes pièces utiles
<input type="checkbox"/> Autre situation	 lettre explicative détaillée et accompagnée de toutes pièces utiles

E. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Veillez cocher la ou les rubrique-s correspondant à la situation des personnes mentionnées dans la présente demande et remettre impérativement la copie des pièces justificatives requises. A défaut de document justificatif, la situation alléguée ne sera pas retenue sans autre avis de notre part.

- Problème de santé de l'un des demandeurs de logement**  *Certificat médical récent*
-
- Sous-occupation d'un logement social (HBM, HLM ou HM)**  *Le contrôle de l'information sera effectué par l'OCLPF*
-
- Dépassement du barème de sortie d'un logement social (HBM ou HLM)**  *Le contrôle de l'information sera effectué par l'OCLPF*
-
- Démolition / transformation nécessitant le départ des personnes occupant les lieux**  *Attestation récente du propriétaire des lieux ou de son représentant confirmant la nécessité de restituer le logement*
-
- Difficultés manifestes de se rendre du logement actuel à un lieu impératif**  *Explication écrite détaillée quant aux difficultés majeures causées par la distance entre votre logement actuel et le lieu, dont le caractère impératif doit être prouvée*
-
- Demande d'échange de logement avec un autre locataire occupant un appartement de la FVGLS**
-
- Poursuites, faillite et/ou actes de défaut de biens au nom de l'un ou l'autre du/des futur-s signataire-s du bail ?**  *En cas de sélection de votre dossier, un extrait de poursuites de moins de 3 mois pourra vous être demandé.*
- Personne(s) concernée(s) : 1 2 3 4 5
- Montant total de :CHF

F. AUTORISATIONS, ENGAGEMENTS ET DECLARATION

Par sa signature, chacune des personnes majeures soussignées autorise :

- l'administration fiscale cantonale à communiquer en tout temps aux services compétents de l'OCLPF le montant de ses revenus et de sa fortune, tels qu'ils ressortent de son dossier fiscal, y compris durant l'occupation d'un logement soumis à la loi générale sur le logement et la protection des locataires, du 4 décembre 1977 (ci-après LGL), et de son règlement d'exécution, du 24 août 1992 (ci- après RGL);
- toute institution et autorité délivrant des prestations à communiquer à l'OCLPF tout renseignement utile à l'établissement des éléments liés à la détermination des revenus ainsi que des taux d'effort et d'occupation nécessaires à la mise en œuvre de la LGL et du RGL, y compris durant l'occupation d'un appartement régi par ces textes normatifs;
- leur bailleur actuel et celui à venir à communiquer à l'OCLPF les renseignements utiles à l'établissement des éléments nécessaires à l'octroi du logement sollicité par la présente;
- la FVGLS et l'OCLPF à échanger entre eux et avec tout service délivrant des prestations les éléments utiles à la détermination et à la mise à jour du revenu déterminant unifié (RDU);
- la FVGLS et l'OCLPF à échanger toute information et pièces utiles à la détermination du degré de priorité de la situation, du respect des conditions d'accès à un logement subventionné par l'Etat de Genève au sens de la LGL, et à la satisfaction des critères de sélection de la FVGLS;
- la FVGLS et l'OCLPF à échanger toutes informations et/ou pièces utiles relatives à l'avancement de la demande de logement ou d'une attribution de logement avec tous services sociaux du Canton de Genève et des communes de celui-ci ;
- la FVGLS à accéder auprès de toute autorité du Canton de Genève ou des communes genevoises à toutes informations relatives aux demandeurs de logement inscrits sur la demande et/ou à tous les locataires et occupants d'un logement de la FVGLS, par exemple les informations liées à la résidence et au domicile déclaré des personnes, aux revenus et à l'origine des revenus de tous les occupants, etc.

Par sa signature, chacune des personnes majeures soussignées s'engage à :

- informer, spontanément et sans délai, la régie de toute modification portant sur l'un des éléments renseignés ci-dessus;
- ne pas exercer d'activité professionnelle dans le logement qui lui sera éventuellement attribué, ni être titulaire d'un autre bail pour un logement situé dans le canton de Genève autre que son domicile tel qu'annoncé à l'Office cantonal de la population et des migrations;
- aviser, spontanément et sans délai, la régie de toute modification de revenu ainsi que tout changement dans la composition du groupe de personnes appelées à occuper le logement.

Par sa signature, chacune des personnes majeures soussignées souscrit aux règles suivantes :

- tout dossier incomplet ne sera pas retenu;
- il n'est pas possible d'indiquer des critères supplémentaires de recherche à ceux figurant dans le formulaire de demande de logement ;
- toute modification dans les informations transmises par vos soins (adresse de correspondance, personnes visées par la demande, revenu, fortune, critères de recherches, etc.) doit être impérativement communiquée à la régie, par écrit et avec les pièces justificatives utiles; à défaut, votre dossier sera écarté lors d'une éventuelle sélection;
- aucune suite ne sera donnée aux questions concernant l'état d'avancement du dossier;
- la demande de logement a une durée de validité initiale d'une année à compter de la date d'activation de la demande; il appartient aux personnes soussignées de s'enquérir de la date d'échéance de leur demande, car celle-ci se clôture sans autre avis au lendemain de l'échéance, sauf renouvellement avant cette échéance. Cette démarche s'effectue en ligne ou par appel téléphonique auprès de la régie.
- toute absence de collaboration, toute demande de renseignement restée sans suite, ou toute dissimulation d'information ou fausse information entraînera la clôture de votre dossier.
- le respect des normes d'accès à un logement subventionné est contrôlé par l'OCLPF lors de chaque proposition de logement. Aucun bail ne peut être conclu sans son accord.

Par sa signature, chacune des personnes majeures soussignées certifie le caractère sincère, complet et conforme à la vérité de la présente demande.

SIGNATURE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNES MAJEURES

Personne n°1 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Personne n°2 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Personne n°3 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Personne n°4 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Personne n°5 : Nom et Prénom(s) : Signature :

Genève, le :